

génération actuelle. Tout ce qui est investi aujourd'hui dans le capital humain et matériel procurera des avantages aux générations futures tout comme il en apporte aux générations contemporaines.

Objectifs de la politique des minéraux et des métaux

Les six grands objectifs de la Politique sont les suivants :

- intégrer le concept du développement durable au processus décisionnel fédéral touchant l'industrie des minéraux et des métaux;
- assurer la compétitivité internationale de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux dans le contexte d'un schéma de libéralisme et d'ouverture pour l'investissement et le commerce à l'échelle de la planète;
- mettre de l'avant le concept du développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux au niveau international en formant des partenariats avec d'autres pays, des intervenants, et des institutions et organismes multilatéraux;
- faire du Canada un leader mondial de la promotion de l'utilisation sécuritaire des minéraux, des métaux et des biens manufacturés minéraux et métalliques;
- promouvoir la participation des Autochtones aux activités concernant les minéraux et les métaux;
- fournir un cadre pour l'avancement et l'application des sciences et de la technologie afin d'améliorer la compétitivité et la gérance environnementale de l'industrie.

Principes d'un processus décisionnel basé sur le développement durable

Pour que les facteurs économiques, sociaux et environnementaux soient bien intégrés aux décisions sur les questions